

Le contrôle à distance

La fonction de contrôle à distance vous permet de piloter via les commandes de souris et de clavier l'ordinateur du partenaire qui montre son écran. Seules les applications et éléments de clavier validés par le partenaire peuvent être contrôlés à distance.



Remarque: En appuyant sur la touche de sécurité [F11] la personne dont l'ordinateur est sous contrôle, retire immédiatement le droit de contrôle à distance.

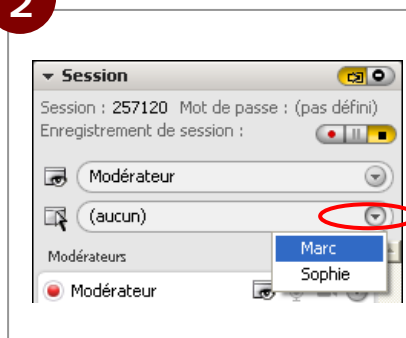
1

Seul le modérateur est habilité à attribuer le droit de contrôle à distance.



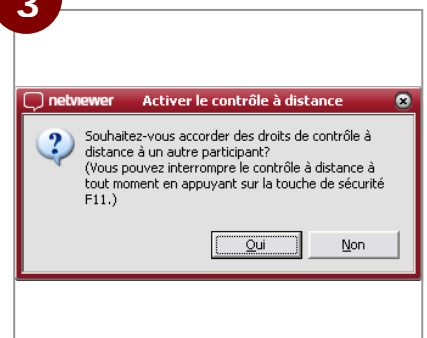
Comme modérateur vous pouvez vous attribuer le droit de contrôle à distance ou l'attribuer à un des participants.

2



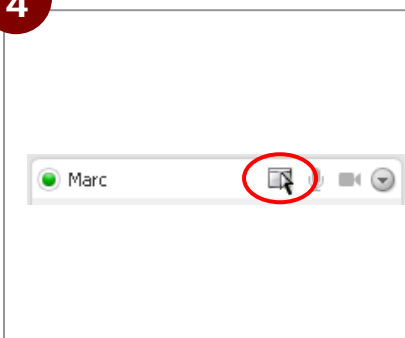
Dans le menu déroulant inférieur du menu *Session*, sélectionnez le participant qui va recevoir le droit de contrôle à distance.

3



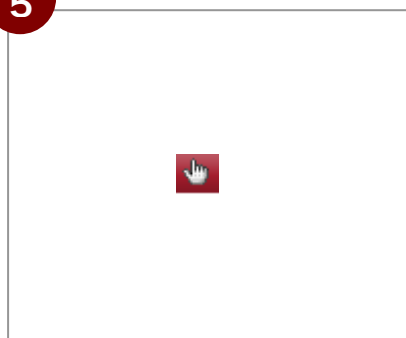
Le participant qui se trouve en mode Montrer voit s'afficher une question demandant s'il souhaite accepter le droit de contrôle à distance.

4



S'il répond par *Oui*, l'autre participant obtient le droit de contrôle à distance.

5



Le symbole de la main situé dans la barre des titres de la fenêtre Netviewer indique au participant s'il jouit actuellement du droit de contrôle à distance.